

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques *Section de Loire-Atlantique*



Madame, Monsieur, chers adhérents, chers amis,

La crise sanitaire persiste et comme nous le savons tous malheureusement, il va nous falloir vivre avec ce virus encore pendant un moment. L'activité de notre association n'a pour cette raison pas encore pu reprendre son cours normal, il faudra sans doute attendre encore des semaines, voire plusieurs mois pour cela.

Néanmoins l'équipe départementale poursuit son travail, ce qui m'amène à vous livrer ou confirmer plusieurs informations.

◆ Tout d'abord, vous verrez dans ce bulletin qu'a pu avoir lieu **la sortie en Vendée** du 29 septembre dernier : ce fut une excellente journée pour tous les participants. Nous programmerons de nouvelles escapades dès que cela sera possible, **la prochaine est envisagée dans la région de Laval**.

◆ D'autre part en raison de la situation sanitaire, nous avons décidé de reporter le **déjeuner des Palmes** à des jours meilleurs.

◆ Concernant le **voyage en Albanie** initialement prévu en septembre 2020, il est toujours reporté en septembre 2021, il sera possible d'y accueillir de nouveaux inscrits, les informations paraîtront en temps utile.

◆ En ce qui concerne les **concours**, l'édition 2020-2021 de « **Plaisir d'écrire** » et « **Plaisir de dire** » a pu être lancée comme chaque année avec le soutien de la Direction Académique de Loire Atlantique.

◆ Enfin la **cérémonie de remise des décorations** doit avoir lieu cette année au Rectorat, elle est prévue début février.

Vous voyez que l'AMOPA reste présente malgré les difficultés du moment, et **nous comptons** une fois de plus **sur votre soutien** pour mener à bien nos missions. Je me permets d'insister : nos adhérents même non actifs sont **le socle indispensable** sur lequel il nous est possible de bâtir une association digne de ce nom.

Alors, par avance, merci à vous et à très bientôt.

Pascal BICHON, président

Sortie d'automne en Vendée le 29 septembre 2020

La journée est rythmée en trois temps : matinée consacrée à la visite du Manoir des Sciences à **Réaumur**, repas pris au "Casse-croûte vendéen" à **Pouzauges**, puis visite du musée de la France protestante de l'Ouest, au Bois-Tiffrais, à **Monsireigne**.

RÉAUMUR, LE MANOIR DES SCIENCES

Le Manoir des Sciences abrite le musée du savant Réaumur, où il a vécu pendant toute son enfance. L'architecture actuelle de la bâtisse, édifée au XVI^{ème} siècle, est celle que le savant a connue.

René-Antoine Ferchault naît à La Rochelle le 28 février 1683, dans une famille de robe. C'est un observateur curieux de la nature, patient, sagace, minutieux. Il fait son droit à Bourges puis arrive à Paris en 1703 où il rencontre un cousin qui l'introduit dans les milieux intellectuels. En 1708, il est admis élève géomètre du mathématicien Pierre Varignon et peut ainsi assister aux séances de l'Académie Royale des Sciences. De 1713 à 1753, Réaumur est d'abord sous-directeur puis directeur de l'Académie des Sciences à Paris, soit dès l'âge de 30 ans. Tour à tour mathématicien, physicien, chimiste, botaniste, entomologiste, naturaliste, Réaumur est un passionné, convaincu que la nature est un exemple pour l'homme. Sa démarche scientifique est fondée sur l'observation, l'expérimentation et la transmission des savoirs.

Par sa méthode de travail, au plus près de la vérité par la stricte observation qui s'interdit la dérive vers le merveilleux, il s'oppose à Buffon et pour la même raison, refuse de participer à l'Encyclopédie. Il publie six volumes consacrés à l'histoire des insectes ; ses recherches sur les fourmis et les abeilles permettront par la suite l'étude des comportements humains.

Réaumur s'intéresse à des domaines extrêmement divers, comme la géologie, la métallurgie, la botanique. Presque toujours, il illustre ses propos par des



Devant le Manoir des Sciences

planches gravées dont beaucoup sont reprises dans L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert. C'est un précurseur de la biodiversité, bien avant l'heure, et opposant à la déforestation. Il se prête à toutes sortes d'expériences, dont certaines, parfois cocasses ; ainsi un "lapoule ou une poulapin", reproduisant les travaux d'expérimentations sur l'accouplement d'une poule et d'un lapin.

Mais ce sont ses recherches thermométriques qui comptent parmi les contributions scientifiques les plus marquantes. Il met au point un thermomètre à alcool, pourvu d'une échelle fixe à graduations équidistantes, calibrées entre les points de congélation de l'eau et d'ébullition de "l'esprit-de-vin", respectivement 0 et 80 degrés. L'instrument permet à Réaumur d'entrevoir la permanence de température du corps humain ; il fait des observations sur la léthargie des insectes et l'hibernation d'animaux. Grâce à cet instrument, des relevés sont effectués qui aboutiront plus tard à la météorologie.

MUSÉE DE LA FRANCE PROTESTANTE DE L'OUEST

Ce musée est installé au **château du Bois-Tiffrais**, au cœur du bocage vendéen, entre Pouzauges et Chantonay, dans une demeure protestante habitée depuis le XVI^{ème} siècle, à peine transformée en Château à la française sous le Second Empire.

C'est un ensemble architectural préservé qui comprend hormis la bâtisse principale, une écurie de compagnie, un pressoir, une menuiserie, une faisanderie, une étable et une grange, un bûcher et un chenil, enfin un châlet de nécessité. L'ensemble est un véritable témoignage de la vie agricole des protestants notables vendéens.

La visite du musée commence par l'ancienne grande salle à manger et se poursuit par le vestibule, le grand salon et le petit salon. Ces salles retracent l'histoire protestante depuis Jean HUS au XV^{ème} siècle. Les collections nous montrent cartes et manuscrits, ainsi que des portraits, parmi lesquels celui de Luther, par Daniel Hopfer, 1523, est une pièce originale remarquable. On peut voir également des tableaux de Calvin, du capitaine Gabriel de Montgomery, des scènes de bûchers, du massacre de la Saint-Barthélemy et Catherine de Médicis, de la signature de l'Édit de Nantes par Henri IV, des artistes, le poète Agrippa d'Aubigné, Duplessis-Mornay, et une reconstitution d'intérieur protestant montrant la vie quotidienne au XIX^{ème} siècle.

La Vendée est réputée pour son histoire liée au catholicisme. Le protestantisme s'y implante fortement au XVI^{ème} siècle, surtout dans la région de Fontenay-le-Comte. Le Bas-Poitou est marqué par les guerres de religion, où s'affrontent catholiques et protestants dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. En 1534 ont lieu les premiers bûchers à Fontenay-le-Comte. Des massacres sont perpétrés des deux côtés jusqu'en 1598 et cessent lorsque Henri IV signe l'Édit de Nantes, par lequel les protestants obtiennent la liberté de culte. Au début du XVII^{ème} siècle, la "religion prétendue réformée", bien que minoritaire, rivalise avec une église catholique en crise mais la politique de plus en plus restrictive de Louis XIV aboutit aux dragonnades puis à la révocation de l'Édit de Nantes, par l'Édit de Fontainebleau.

Les protestants vendéens sont persécutés, contraints de se convertir. Près de 200.000 d'entre eux préfèrent s'exiler plutôt que de se convertir. Mais l'interdiction formelle d'émigrer les contraint à voyager de nuit, se cacher le jour ; certains font appel à des passeurs. Un réseau de notables très organisé soutient l'exode, tant de façon financière que logistique. Leurs destinations sont les Îles Britanniques, les Provinces Unies en ce qui concerne particulièrement les protestants issus du Poitou, de l'Angoumois, de la Saintonge. Le "Refuge" désigne l'exode et l'installation dans les pays d'accueil.

On appelle "mariages au désert" les mariages célébrés entre la révocation de l'Édit de Nantes (1685) et l'exécution de l'Édit de Tolérance de Louis XVI (1787), par les pasteurs de l'Église Réformée clandestine. Mais ont lieu également des mariages de complaisance, c'est à dire les mariages de nouveaux convertis, "nouveaux catholiques", "non catholiques", célébrés par des prêtres se prétendant catholiques. Ces mariages, célébrés loin du domicile des époux se faisaient moyennant finances. On trouve ces certificats de mariage, nécessaires notamment aux notables, jusque sous le règne de Louis XVI.

Le protestantisme se maintient malgré tout dans le bocage vendéen; les protestants s'organisent et se retrouvent autour de réunions clandestines, dites "du désert". L'Église clandestine se reconstitue avec ses pasteurs itinérants, ce sont les prédicateurs des "Églises du Désert"; la fin du XVIII^{ème} siècle est marquée par une certaine tolérance de la part des autorités civiles. En 1787, Louis XVI promulgue "l'Édit de Tolérance", qui rend la liberté de conscience aux protestants mais non la liberté de culte.

Le XIX^{ème} siècle permet au protestantisme de se reconstruire. Le concordat établi entre le Pape et l'Empereur ne reconnaît plus la religion catholique comme unique religion d'état. En 1803, dans le cadre des "articles organiques du culte protestant", Bonaparte crée une église consistoriale de Loire-Inférieure -Vendée avec 3 postes de pasteurs à Nantes, Fontenay-le-comte et Pouzauges.

Une vitrine expose une grande collection de méreaux. Le méreau est une pièce de plomb ou étain dont devait se munir le protestant pour communier lors des cultes clandestins ; c'est une sorte de pièce d'identification et de reconnaissance.

Nous remercions notre guide, Denis Vatinel, ancien pasteur enthousiaste et passionné foisonnant de culture.

Notre journée aura été ponctuée par une agréable pause méridienne au "casse croûte vendéen" le bien nommé, qui nous aura permis d'apprécier un authentique repas vendéen, où *mogettes* et *fressure* aux appellations tout aussi colorées pour le goût que pour la vue, auront été arrosées de... troussepinette, bien sûr!

Nous rentrons ravis de cette journée particulièrement riche, dont nous remercions vivement Achille Villeneuve pour l'initiative et l'organisation.

Catherine Flecher

Vous pouvez voir la galerie de photos de la journée sur notre site

www.amopa44.fr



Le groupe AMOPA au Bois-Tiffray

Concours 2019-2020

Arts plastiques - Arts visuels

Ce concours bisannuel est organisé par l'AMOPA 44, l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite et la Direction académique. C'est le 2 octobre que s'est réuni le jury de l'édition 2019/2020 de ce concours qui a pu être mené à bien en dépit de toutes les difficultés liées à la crise sanitaire.

Cette année, le nombre d'établissements inscrits (15) a montré l'engouement des enseignants et des élèves pour ce concours ouvert aux écoles, collèges et lycées dont le thème était « **LIBERTÉ** ». Malgré les aléas des six derniers mois, des projets ont pu être élaborés et réalisés. Le jury a pu découvrir, avec satisfaction la qualité des œuvres présentées et a établi le palmarès suivant :

- * 1^{er} prix école élémentaire : **École Saint-Pierre (Saint-Aignan-de-Grand-Lieu)**
- * 1^{er} prix collège : **Collège Petite-Lande (Rezé)**
- * 2^{ème} prix collège : **Collège du Pays-Blanc (Guérande)**
- * 3^{ème} prix collège : **Collège Saint-Exupéry (La Montagne)**

Que les professeurs et les élèves soient félicités pour leur talent et leur volonté d'aboutir dans un contexte particulièrement difficile.

Les remises des prix ne pouvant être organisées au rectorat ou à la Préfecture, comme les autres années, elles se dérouleront au sein même des établissements concernés.

Christine Bleunven-Fournier

Dernière minute

En raison de la situation sanitaire, le Comité consultatif a décidé de **reporter le repas de fin d'année**, initialement prévu le samedi 12 décembre. Toute information sur

www.amopa44.fr